

**Zeitschrift:** L'Afrique explorée et civilisée  
**Band:** 9 (1888)  
**Heft:** 7

**Bibliographie:** Bibliographie  
**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## BIBLIOGRAPHIE<sup>1</sup>

*Bel Kassem ben Sedira. COURS DE LANGUE KABYLE.* Grammaire et versions. Alger (Adolphe Jourdan), 1887, in-8°, 430 p. — On doit déjà à l'auteur de cet ouvrage plusieurs livres sur la langue arabe : grammaires, dictionnaires, cours de littérature. Le travail qu'il présente aujourd'hui au public est la preuve qu'il a entrepris d'écrire, pour la langue kabyle, la même série de manuels. Bien que fils de l'Algérie, il manie la langue française avec assez de facilité pour être bien compris. Il a, du reste, fait de fortes études en France, à l'École normale de Versailles, et occupe aujourd'hui à Alger une haute situation comme assesseur à la Cour d'appel et professeur à l'École des lettres et à l'École normale. Chargé récemment, par le gouverneur général de l'Algérie, d'une mission chez les tribus du Djurdjura et de l'arrondissement de Bougie, il a réuni les éléments propres à faciliter l'étude des langues berbères, qui devient de plus en plus nécessaire aux fonctionnaires et aux colons. C'est en parlant la langue des indigènes qu'on parvient le mieux à gagner leur confiance et à se les assimiler. Le gouvernement, qui l'a bien compris, a institué des *primés* et des *diplômes* de langue kabyle ; depuis six ans que l'examen de prime existe, dix candidats l'ont subi avec succès ; chiffre faible cependant et qui montre combien de progrès il y a encore à faire dans la colonisation de l'Algérie.

Une grammaire de la langue kabyle n'est pas chose facile à faire. Le kabyle, dit l'auteur, n'est pas une langue écrite, il n'a point d'alphabet, ou, si jamais il en eut un, le souvenir s'en perd dans la nuit des temps. Depuis la conquête musulmane, les nombreuses populations qui parlent le kabyle, ont constamment eu recours à l'idiome et à l'alphabet arabes pour l'expression graphique de leurs pensées. Lorsqu'il s'agit de rédiger un acte quelconque, les gens s'adressent d'ordinaire à un lettré ou au cadi. Les légendes, les poésies, les contes sont transmis de bouche en bouche et confiés à la mémoire des gens. M. Bel Kassem ben Sedira en a recueilli un grand nombre, principalement chez les Beni-Iraten et les Beni-Fraoucen du Djurdjura. Il a dû les retoucher et les classer dans un ordre convenable pour pouvoir les communiquer au public.

L'ouvrage débute par un résumé succinct des règles de la grammaire. Puis viennent environ deux cents morceaux choisis, de source berbère

<sup>1</sup> On peut se procurer à la librairie H. Georg, à Genève et à Bâle, tous les ouvrages dont il est rendu compte dans l'*Afrique explorée et civilisée*.

ou étrangère, et variant comme longueur depuis la simple anecdote de quelques lignes jusqu'au récit de plusieurs pages. Les uns sont des contes qui ont pour héros des fées, des ogres, des derviches et des voleurs. D'autres ont été empruntés à la littérature arabe. Quelques fables sont d'origine française, imitées de La Fontaine et de Florian ; elles ont été introduites chez les Kabyles, probablement par des jeunes gens sortant des écoles arabes-françaises. Ce fait prouve que l'influence de la France pénètre progressivement au milieu des tribus indigènes, même dans les régions les moins civilisées.

A la suite des contes se trouvent plusieurs *kanouns*, ou règlements, conventions d'ordinaire confiées à la mémoire des vieillards. Ils ont été communiqués à l'auteur par des hommes connaissant la législation coutumière et concernent surtout le mariage, le divorce, l'exclusion des femmes de toute part d'héritage, les prérogatives auxquelles ont droit les orphelins mineurs.

L'ouvrage renferme encore une centaine de devinettes kabyles, qui, sans avoir beaucoup de charme, ni beaucoup de finesse, amusent les indigènes le soir, après les travaux des champs. Ce sont de naïfs jeux d'esprit qui permettent de comprendre les idées et les sentiments de ces populations, plongées depuis des siècles dans une profonde ignorance.

Le manuel se termine par quelques poésies débitées, sous forme de chansons, par des diseurs de profession, lors des fêtes de famille : naissances, circoncisions et mariages. Plusieurs ne manquent pas d'intérêt.

Tous ces textes ont été transcrits au moyen de l'alphabet français ; il eût été peut-être plus logique de les écrire en arabe, mais cela aurait imposé au lecteur la connaissance préalable de cette dernière langue. Avec la traduction et le vocabulaire qui l'accompagnent, ce cours rendra de très grands services à tous les fonctionnaires, soldats, colons ou négociants, qui ont l'intention de se fixer au milieu de ces populations algériennes auxquelles on s'intéresse tant et que l'on connaît si peu.

*J.-M. Leroux. ESSAI DE DICTIONNAIRE FRANÇAIS-HAOUSSA ET HAOUSSA-FRANÇAIS.* Alger (A. Jourdan), 1886, in-4°, 330 p. et carte. — Au moment où la France cherche à pénétrer dans le Soudan par le Sénégal et le Niger, le livre que nous annonçons n'est pas sans un certain intérêt pratique, qui s'ajoute à l'intérêt scientifique qu'inspire une œuvre de cette nature. La langue haoussa est parlée dans le Soudan central, surtout à l'est du Niger moyen, c'est-à-dire dans la région dont le marché princi-

pal est Kano, que Barth et les voyageurs venus après lui décrivent comme une ville populeuse et très commerçante. C'est vers ce point que se dirigent un grand nombre de caravanes venant des différents pays du Soudan et de la région méditerranéenne. La langue haoussa est donc utile à connaître non seulement au point de vue philologique, mais aussi à cause des relations que la France voudrait nouer avec ces pays. M. Leroux n'a jamais vu le Haoussa ; il occupe les fonctions de chef du bureau arabe de Bou-Saada, fonctions qui lui laissent probablement des loisirs, puisqu'il a pu composer le gros volume qu'il offre au public. L'intérêt de ce travail réside en partie dans la manière dont il a été rédigé. L'auteur s'est servi des nègres haoussa qu'il a rencontrés en Algérie. Il a surtout utilisé les renseignements fournis par une Soudanienne mariée à un nègre algérien. Originaire de Kano, elle fut, à l'âge de vingt ans, emmenée au Bornou par des ravisseurs, puis vendue à des Touaregs, qui la céderent à des Mzabites ; ceux-ci la conduisirent à Alger où elle recouvra la liberté. Comme elle parle parfaitement le haoussa, elle put compléter et contrôler les indications fournies à M. Leroux par les nègres qu'il avait précédemment consultés.

Après quelques pages de préface, l'ouvrage, qui est autographié et non imprimé, renferme les rudiments de la grammaire haoussa, c'est-à-dire les règles essentielles sur le genre, la formation du pluriel, l'emploi des pronoms, des adverbes, des prépositions, etc. Ensuite commence le dictionnaire. Comme il n'existe pas d'alphabet haoussa, attendu que les nègres du Soudan emploient les caractères arabes, l'auteur a traduit les sons de la langue haoussa en lettres arabes. Toutefois ces caractères ne sont pas suffisants pour rendre les différentes intonations de la langue des nègres ; aussi M. Leroux a-t-il employé simultanément l'alphabet français, ce qui facilitera singulièrement l'intelligence de cet ouvrage pour le public auquel il est spécialement destiné. Ainsi, à côté de la traduction en haoussa de chaque mot français, se trouve la manière de prononcer le mot haoussa en lettres françaises et en lettres arabes. En outre, la traduction de chaque mot est accompagnée d'une phrase en haoussa, ce qui permet au lecteur de se familiariser avec la langue en apprenant quel rôle jouent les mots dans la conversation.

Nous n'avons pas besoin d'insister davantage sur l'importance de cet essai de dictionnaire, qui a exigé un travail considérable.